

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Puceul, Héric, Blain, Plessé et Bouvron

Par arrêté préfectoral n° 2015/BPUP/025 du 12 mars 2015, a été prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac, 17 rue des Forges – B.P.9 – 44530 SAINT GILDAS DES BOIS, concernant l'autorisation au titre de la loi sur l'eau et la déclaration d'intérêt général des travaux de restauration des milieux aquatiques du bassin de l'Isac, opération réglementée en application du code de l'environnement et notamment les articles L.211-7, L.214-1 à L.214-6.

Les travaux auront lieu sur le territoire des communes d'Abbaretz, Blain, Bouvron, Fay de Bretagne, La Grignonais, Le Gâvre, Grandchamp des Fontaines, Héric, Malville, Notre Dame des Landes, Nozay, Plessé, Puceul, Saffré et Vay.

Cette enquête aura lieu **du vendredi 3 avril 2015 au lundi 4 mai 2015 inclus**, soit pendant 32 jours consécutifs, dans **les communes de Puceul, Héric, Blain, Plessé et Bouvron**.

M. Jean BUSSON, ingénieur territorial en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Gilbert COSTEDOAT, ingénieur en chef des études et techniques d'armement en retraite, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairies de Puceul, Héric, Blain, Plessé et Bouvron où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de Blain (2 rue Charles de Gaulle, BP30, 44130 Blain).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés aux jours et heures suivants en mairies de :

- BLAIN le vendredi 3 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- PUCEUL le jeudi 9 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- BOUVRON le mercredi 15 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- PLESSE le vendredi 24 avril de 14h00 à 17h00
- HERIC le mardi 28 avril 2015 de 14h00 à 17h00
- BLAIN le lundi 4 mai 2015 de 14h30 à 17h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairies d'Abbaretz, Blain, Bouvron, Fay de Bretagne, La Grignonais, Le Gâvre, Grandchamp des Fontaines, Héric, Malville, Notre Dame des Landes, Nozay, Plessé, Puceul, Saffré et Vay, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac, 17 rue des Forges – B.P.9 – 44530 SAINT GILDAS DES BOIS, téléphone : 02.40.66.18.29.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de Loire-Atlantique assortie de prescriptions ou un refus.